

ÉVACUATIONS MÉDICALES AUX TAAF COUP DOUBLE POUR LE FLOREÁL

Engagée dans une mission de surveillance des pêches dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), la frégate de surveillance *Floréal* a réalisé, du 18 au 25 avril 2012, une double évacuation médicale d'urgence au large de Crozet.

→ En transit vers la zone économique exclusive de Crozet, le *Floréal* reçoit le 18 avril un message du Cross La Réunion. Un des scientifiques présents sur l'île de la Possession à Crozet a fait une chute de 15 mètres : il est gravement blessé et doit être évacué. L'accident a eu lieu au nord de l'île, à l'opposé de la base scientifique où il est nécessaire de le transférer. Au vu de l'état du blessé et de la difficulté du terrain, un hélicoptère est indispensable pour effectuer cette opération. Les Forces armées de la zone Sud de l'océan Indien (Fazsoi) donnent l'ordre au *Floréal* de rallier au plus vite l'archipel et d'envoyer son hélicoptère de type *Panther* pour récupérer le blessé et le ramener à la base scientifique.

Quatre jours de transit à vitesse soutenue sont nécessaires au bâtiment pour franchir les 1850 km qui le séparent du lieu de l'accident. Afin de maintenir une vitesse maximale, les quatre moteurs de propulsion du *Floréal* sont poussés à leurs limites. En attendant l'arrivée de la frégate, des secours se sont organisés sur place. Le médecin de la base, accompagné d'une petite équipe, a rejoint le nord de l'île après six heures de marche. Après avoir passé la nuit sous une tente au pied de la falaise, le blessé est transporté dans une cabane proche, où il attend l'arrivée de l'hélicoptère.

Le 21 avril à 7 h 20, le bâtiment est assez proche des côtes. Le *Panther* décolle avec le médecin du bord. À 8 h 10, le blessé, déjà conditionné, est installé dans l'hélicoptère. L'aéronef rallie la base de Port Alfred après un vol délicat. Une fois sur place, les médecins de la base et du bord entreprennent des examens plus poussés : le blessé doit être évacué au plus vite vers La Réunion.

À 14 h 10, le *Floréal* se tient au large de la base, prêt à récupérer le blessé. C'est alors qu'un nouveau message du Cross La Réunion parvient au bord : un des marins du palangrier *La Croix du Sud* a fait une chute en raison des mauvaises conditions de mer. Il serait gravement atteint au dos et doit, lui aussi, être évacué au plus vite.

De nombreux mouvements d'hélicoptère, rendus difficiles par une mer forte et de violentes rafales de vent, se succèdent. Le médecin du *Floréal* est ramené à bord pour préparer la prise en charge des blessés. À 16 h 50, l'hélicoptère repart vers Crozet pour récupérer le premier blessé. Celui-ci est pris en charge par l'équipe médicale et la brigade sécurité du bord à 17 h 20. Dix minutes après, le *Panther* redécolle avec un plongeur, direction *La Croix du Sud* pour y treuiller le deuxième blessé. À bord à 17 h 50, il est transféré à l'infirmerie. Pour les deux blessés, cette étape est très délicate, le moind-



1 EMBARQUEMENT DU MÉDECIN DU FLOREÁL À BORD DU PANTHER DANS UNE MER AGITÉE.
2 RÉCUPÉRATION DU BLESSÉ SUR LE LIEU DE L'ACCIDENT.
3 ARRIVÉE DU PREMIER BLESSÉ SUR LE FLOREÁL.
4 TRANSFERT D'UN DES BLESSÉS À BORD DU FLOREÁL.

Les moteurs une nouvelle fois poussés à leur puissance maximale, le *Floréal* prend sa route vers La Réunion. Les deux blessés y sont hospitalisés le 25 avril.

Au bilan : sept jours de navigation à vitesse maximale, de nombreuses heures de vols et mouvements de zodiac effectués dans les conditions météorologiques particulières des TAAF et, pour tout l'équipage du *Floréal*, la satisfaction et la fierté de savoir les deux blessés pris en charge par un hôpital réunionnais. □

ASP XAVIER ODDO ET EV1 VINCENT LECOMTE

dre choc pouvant faire empirer leur état de santé. En parallèle, une embarcation de la frégate a été mise à l'eau pour réaliser le transfert de l'infirmière, d'un employé des TAAF et du matériel médical et technique au profit de la base. Comme pour le *Panther*, les conditions de la mise en œuvre du zodiac ne sont pas idéales, mais l'urgence de la situation nécessite de réévaluer les limites fixées.